

Ruhl, rapporteur, continuant la lecture des pièces. La première pièce, relative personnellement à Dumouriez, est une lettre de Laporte au roi, du 19 mars 1791. La voici :

Sire,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté la lettre de Dumouriez. Quoique d'une opinion très différente sur les affaires publiques depuis deux ans, je n'ai pas cru devoir rompre avec lui une liaison qui date de notre enfance et du collège. Je me suis cependant défié de lui, il y a dix-huit mois ; mais soit qu'il ait cherché alors à me tromper, soit qu'il fût, comme je l'ai cru effectivement, de bonne foi, il m'a dès lors témoigné tant d'attachement pour la personne de Votre Majesté, et pour la royauté ; tant d'aversion pour les chefs des factieux, que, tout en combattant ses opinions, j'ai pensé que je ne devais pas le haïr. Enfin, ce qui m'a convaincu qu'il n'était pas capable de favoriser les désordres, c'est l'activité qu'il a apportée à punir les auteurs de ceux qui ont eu lieu à Cherbourg, dont deux ont été condamnés à être pendus, et huit ou dix aux galères ou au fouet.

Enfin, depuis mon arrivée ici, je ne lui ai vu que de l'horreur contre les démagogues et les ennemis de la Constitution monarchique.

Avec cela, Sire, Dumouriez est révolutionnaire, et quelque faible que j'aie pour lui, quelque persuadé que je croie devoir être qu'il n'est pas malhonnête, il n'est point, et il ne sera jamais, mon confident sur ce qui pourra concerner les intérêts de Votre Majesté dans les points où je ne vois pas comme lui, dans les négociations qui peuvent être faites dans l'Assemblée nationale. Je lui ai toujours dit que Votre Majesté ne me parlait que des détails économiques de sa maison, et je l'ai assuré, ce qui est très vrai, que je ne me chargerais pas d'une lettre pour vous, Sire, semblable à la sienne, venant de tout autre que de lui.

Quant à l'objet de cette lettre, je sens tous les inconvénients qu'il y a que Votre Majesté ait pour ministres, dans les pays étrangers, des gens dans le sens de la Révolution, et, en même temps, le danger que ces ministres soient notés à l'Assemblée nationale. Mais c'est une matière si délicate, que je ne me permettrai pas de pousser plus loin mes réflexions. Quant à Dumouriez, il a de l'esprit, beaucoup de caractère, des talents ; je crois le peindre à Votre Majesté en lui disant qu'un homme de cette trempe peut être ou fort utile, ou fort dangereux.

Je ne lui ai pas rendu compte ce matin d'une conversation que j'ai eue avant-hier dans votre cabinet avec M. de La Fayette.

Il m'a demandé si Votre Majesté s'occupait du nouvel arrangement de sa maison. — Non, Monsieur ; le roi ne m'a point encore donné ses ordres. — C'est, a-t-il continué en souriant, que le roi n'a auprès de lui que des ecclésiastiques schismatiques à nos yeux. — Ce titre de schismatique, ai-je répondu, est d'opinion ; tel est regardé schismatique par un parti, qui est orthodoxe à d'autres yeux.

Dites-moi, a continué M. de La Fayette (je crois qu'il faut lire Dumouriez), la conscience du roi est-elle du département du conseil ou de celui de la liste civile ? Je n'ai rien trouvé de plaisant dans cette question, et j'ai rompu la conversation, en disant que vous étiez, Sire, trop honnête homme pour consulter des ministres sur vos opinions religieuses, et pour prendre d'autres conseils que de votre conscience. Comme je le quittais : C'est, a-t-il dit, que l'on débite que le roi veut changer de confesseur : tout mon ministère est et sera de faire payer au confesseur du roi les appointements que Sa Majesté aura réglés. C'est ainsi que j'ai terminé une conversation qui m'a été très pénible.

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté le bulletin d'aujourd'hui et celui du 4 mars, que je viens de retrouver et que j'avais oublié d'insérer dans le paquet que j'ai adressé il y a quelques jours à la reine. Votre Majesté pourra remarquer les articles que j'ai soulignés ; c'est le premier qui parle de Deffieux que l'on m'a dit avoir le secret des Jacobins.

Samedi au soir, 19 mars.

Lettre de Dumouriez au roi.

Sire,

Votre Majesté est le plus honnête homme de son royaume ; c'est à son cœur que j'adresse avec confiance mes plaintes respectueuses.

Vous ne devriez me connaître que par mes services, puisque mon rang et ma fortune ne m'ont jamais mis à portée de vous approcher.

J'ai rempli depuis trente-cinq ans une carrière honorable dans l'armée et dans les négociations. Je n'ai sollicité ni obtenu aucune récompense. J'ai mérité et gagné, par mes longs travaux et par une multitude de blessures, les grades que tant d'autres n'obtiennent que par l'avantage de tenir à votre Cour.

J'ai pour Votre Majesté le plus tendre attachement : il est redoublé par les circonstances. M. de La Porte, mon ami depuis quarante ans, qui connaît à fond mon caractère et tous les détails de ma vie, sera ma caution : il connaît mon zèle ardent ; il pourra citer les preuves que j'en donne en ce moment même.

Cependant, Sire, j'ai été calomnié auprès de vous : l'impression de la calomnie a été bien profonde, puisque Votre Majesté a rejeté le choix qui lui a été proposé de ma personne pour commander à Lyon.

Victime de la haine et de la jalousie, j'ai gémi dans le silence ; je ne pourrais pas me justifier, ignorant sur quoi porte la calomnie, sans moi-même accuser les personnes que je crois auteurs de ma disgrâce.

A Dieu ne plaise que, dans des temps aussi malheureux, je cherche à ôter à Votre Majesté, par des accusations fondées, ou non, des serviteurs fidèles ! Je regarde comme vos ennemis, Sire, ceux qui vous rendent ce mauvais service. Ils consultent plus leurs passions que vos intérêts.

C'est un point bien essentiel pour Votre Majesté, dans une aussi grande crise, de bien fixer ses choix pour toutes les places. C'est sur leur vie entière qu'elle doit juger les hommes, pour les bien choisir, et non pas sur le bien ou le mal qu'en disent des courtisans faibles ou corrompus, qui toujours ont mis un voile entre la vérité et votre personne.

Il se présente pour moi une nouvelle occasion de vous être utile. Vous verrez, Sire, par la note ci-jointe, que je pourrais vous rendre de grands services, si j'allais à Mayence.

1° Rien n'est plus dangereux pour la personne de Votre Majesté, pour l'État et pour les peuples, que le projet des princes qui menacent notre frontière : mon expérience et mes relations me mettent dans le cas de pouvoir aider à conjurer cet orage ;

2° Je peux de même parvenir à faciliter la négociation des princes allemands, lésés dans leurs possessions d'Alsace, et qui réclament contre les décrets de l'Assemblée nationale : une guerre extérieure porterait nos maux à leur comble ; elle aggraverait encore vos trop justes chagrins ;

3° Enfin, si j'étais à Mayence, je pourrais aider à faire réussir l'affaire des rations ; et, sous ce point de vue, j'aurais le bonheur de rendre un service personnel à Votre Majesté.

L'importance de ces trois motifs peut seule me déterminer à accepter, à mon âge et avec mon grade, une place du second ordre dans la carrière diplomatique.

M. de Montmorin doit vous proposer de me choisir pour cette mission. J'ai désiré, Sire, que Votre Majesté en fût prévenue par moi-même. Si j'ai le malheur de Vous déplaire, si vous doutez encore de mon zèle et de ma fidélité, je saurai me sacrifier et renoncer à tout. Faites-moi connaître vos sentiments, et épargnez-moi l'injure d'un second refus, en m'ordonnant de faire retirer la proposition de M. de Montmorin.

Je ne me permettrai aucun murmure ; j'attendrai de nouvelles circonstances, qui malheureusement vous forceront bientôt de vous entourer de serviteurs courageux et expérimentés, pour me mettre à ma véritable place, et pour vous faire revenir de l'injuste prévention dont je suis la victime.

Je vous aimerai toujours, et je ferai les vœux les plus ardents pour le bonheur de Votre Majesté, en attendant que je puisse lui prouver l'entier dévouement avec lequel je suis, Sire, de Votre Majesté, le très humble et très obéissant serviteur.

Dumouriez, Maréchal de camp, commandant à Cherbourg.
Paris, le 19 mars 1791.